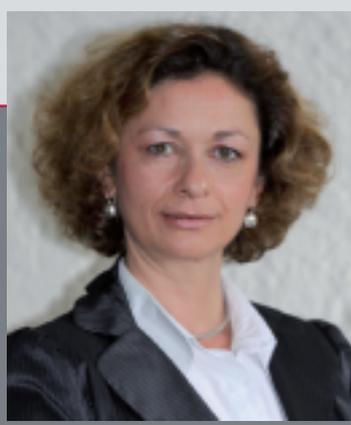


# Mazères... Lisons...



Le journal d'information des **Habitants** de la commune de Mazères-Lezons

> numéro 4



## > Éditorial

Ce sont là des services qui viennent jusqu'à notre porte, jusque chez nous. Mais la CDA-PP exerce son action dans d'autres domaines de compétences moins directement perceptibles, comme l'habitat social, le développement économique, la culture (réseau des médiathèques, conservatoire de danse, salles de spectacles), l'aménagement de l'espace communautaire...

## Parlons « aggro »...

La Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées (CDA-PP) a été créée pour rassembler dans une instance commune les villes et villages proches de Pau, leur permettant ainsi de gérer et financer en commun, donc plus rationnellement, certains services de notre vie quotidienne.

Précisément sur ce dernier point, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune relève de la compétence de la CDA-PP. Or il faut bien l'avouer, cette décision du Conseil municipal, prise il y a un an déjà, est restée « en panne » pendant plus de dix mois, en raison de la réorganisation des services de la CDA-PP.

Par exemple, parmi les services qui relèvent de sa compétence, la CDA-PP administre les transports en commun, l'enlèvement des déchets et le tri sélectif, les repas scolaires livrés par la Cuisine communautaire, ou encore le réseau d'assainissement comme on a pu le voir concrètement à l'occasion des grands travaux de voirie réalisés cet hiver au carrefour rue du 8 mai/avenue du Général de Gaulle.

Nous avons enfin pu tenir la première réunion en avril 2009. Mais la CDA-PP est actuellement en train de recruter du personnel chargé de conduire les projets d'urbanisme. Aussi, pour permettre à ce dossier d'avancer, la CDA-PP veut sous-traiter certaines phases de l'opération à un bureau d'études.

Bien évidemment j'ai accepté cette dernière proposition, car il est grand temps de lancer ces travaux.

Mais en revanche j'ai catégoriquement refusé que la commune prenne en charge le coût du bureau d'études.

Cette situation que nous vivons concrètement au niveau de notre commune, pose la question de la réelle efficacité et des réelles économies d'échelle promises par la démarche de réorganisation et de mutualisation des services de la CDA-PP, au regard de l'évolution du coût des services proposés et par conséquent du poids de la fiscalité communautaire. En effet, la CDA-PP nous prépare déjà à la nécessité d'envisager la création d'une « 4<sup>e</sup> » et même une « 5<sup>e</sup> » colonne sur notre feuille d'impôts locaux : en clair il s'agirait de créer un impôt spécifique dédié à la CDA-PP, mais qui viendrait s'ajouter aux impôts déjà existants... ce que bien sûr je n'approuve pas.

Toutefois laissons le temps à la réorganisation de faire la preuve de sa pertinence. En attendant, nous serons à la fois constructifs et fidèles à l'esprit communautaire, mais aussi vigilants pour veiller sur les intérêts de Mazères-Lezons.

Monique SÉMAVOINE,  
Votre Maire

## > Rencontre

### Bienvenue à l'âge de la majorité !

Selon les nouvelles dispositions du code électoral, le Maire, en tant que représentant de l'État, doit organiser chaque année une « Cérémonie de citoyenneté » qui réunit les jeunes qui ont fêté leurs dix-huit ans depuis le 1<sup>er</sup> mars de l'année précédente, et qui sont inscrits sur les listes électorales de la commune.

À l'occasion de cette cérémonie, le Maire remet à ses jeunes concitoyens leur Carte d'électeur et un Livret citoyen qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques.

Les vingt-six nouveaux majeurs mazérois ont été invités à participer à cette cérémonie le vendredi 15 mai, à 18 heures, salle du Conseil municipal.



... bloc note... bloc note... bloc note... bloc note... bloc note... bloc note...

## > Mise en ligne de [www.mazeres-lezons.fr](http://www.mazeres-lezons.fr)

La « toile » est désormais le support de communication privilégié de nos sociétés. Son accès s'est largement démocratisé y compris auprès de nos aînés. Aujourd'hui, il est donc incontournable pour une commune

d'offrir à ses administrés (mais pas seulement !) un espace d'information et de communication digne de ce nom.

L'équipe municipale s'y était engagée et c'est donc avec un plaisir non dissimulé que nous annonçons la mise en ligne de [www.mazeres-lezons.fr](http://www.mazeres-lezons.fr) pour le

15 mai. Nous espérons vivement que l'esthétique et la fonctionnalité du site feront la fierté des Mazérois et participeront à la reconnaissance de Mazères-Lezons.

Notons que les commerçants et artisans de la commune désireux d'être référencés sur le site sont priés de se signaler à la mairie.



## > Sommaire



> page 1

- > Éditorial
- > Rencontre...
- > Bloc note...



> page 2

- > Le dossier : la municipalité met l'accent sur les investissements
- > Portrait de... Denis Farandou, président du Vélo Club Mazérois



> page 3

- > En direct de Mazères-Lezons
- > Zoom... Du côté du Château
- > Infos pratiques



> page 4

- > Avec vos élus...
- > Chez nous... Per noste...
- > Infos pratiques

mai 2009

## > La municipalité met l'accent sur les investissements



Eric Cazabat et François Gay.

### > Budget réalisé 2008

L'équipe municipale s'est attachée à suivre particulièrement les réalisations budgétaires 2008. Elles se soldent, en matière de fonctionnement, par un résultat positif de 270 298 euros, pour un total de 1 353 184,51 euros de recettes et 1 082 885,72 euros de dépenses.

En matière d'investissements, nous comptabilisons pour l'année 2008 un total de 768 260,77 euros.

### > Budget prévisionnel 2009

Pour bâtir notre premier Budget prévisionnel, tout un travail d'analyse comptable et financière sur les exercices précédents a été effectué dans le détail, poste par poste.

### > Orientations budgétaires

En préalable, nous avons conduit notre réflexion en tenant compte du contexte environnemental financier et économique, local et national, particulièrement pessimiste.

Ainsi il nous a fallu prendre en compte des incertitudes liées à :

- l'avenir de la Taxe professionnelle, ressource essentielle des collectivités, pourtant promise à disparaître à partir de 2010,
- l'évolution des taxes locales de notre communauté d'agglomération avec tout un débat public sur l'hypothèse de la création d'une quatrième colonne, qui signifie des charges nouvelles à venir (cf. Éditorial page 1),
- la baisse démographique de notre commune avec une répercussion directe sur des rentrées budgétaires comme la Taxe d'habitation,
- des problématiques organisationnelles dues aux opérations de mutualisation des services de la Communauté d'agglomération de Pau qui auront vraisemblablement une incidence sur notre indépendance d'action mais aussi sur les frais de fonctionnement de notre commune.

Tenant compte de ce contexte difficile, notre Budget prévisionnel 2009 s'attache à :

- une certaine prudence quant à l'évolution budgétaire à court et moyen terme,
- préserver un niveau suffisant de nos réserves financières,
- mesurer nos engagements en matière d'emprunt dans la limite de nos marges d'investissement, ...
- rechercher bien sûr un maximum de subventions d'accompagnement de la réalisation de nos actions.

Ce Budget prévisionnel 2009 tient compte également, en matière d'imposition locale, à l'incidence due à l'augmentation du coût de la vie, soit 2,5 %, ce qui devrait permettre de couvrir les variations de nos charges de fonctionnement prévisibles pour 2009.

En matière d'investissements, le Conseil municipal a notamment prévu de réaliser cette année :

- en priorité des travaux de voirie,
- la 2<sup>e</sup> tranche des travaux de rénovation de l'école,
- des travaux d'entretien des bâtiments du complexe sportif,

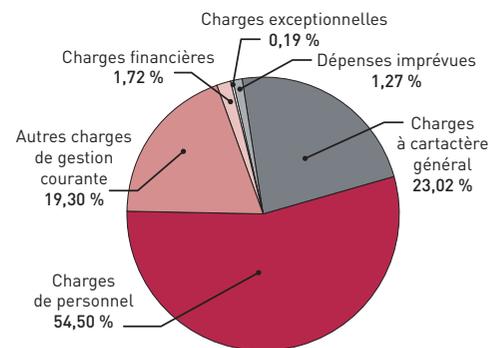
- la réfection du presbytère,
- la construction des cavurnes,
- la création d'un site internet,
- l'acquisition de matériel et logiciels informatiques pour différents services de la mairie,
- ainsi que l'étude du projet du centre bourg et l'acquisition foncière du terrain liée à ce projet.

Les subventions aux différentes associations ont été votées, sur présentation de leurs objectifs et de leur plan de financement. Le montant total prévisionnel global pour le poste « Subventions » s'élève à 72 000 euros.

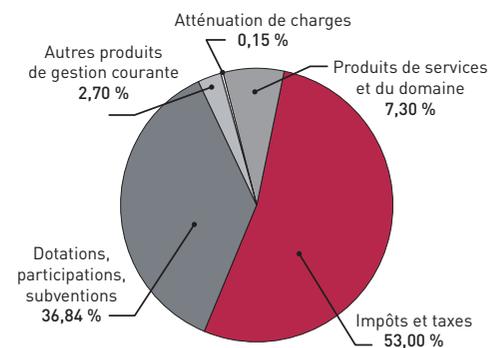
Enfin, un effort particulier a été engagé en matière de management du personnel avec l'instauration des entretiens annuels d'évaluation des compétences et de définition des objectifs individuels, assortie à la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire.

Madame le Maire a soumis les Réalisations budgétaires 2008 et le Budget prévisionnel 2009 au Conseil municipal du 20 mars 2009, qui les a adoptés à l'unanimité.

### > Dépenses de fonctionnement 2009



### > Recettes de fonctionnement 2009



## Portrait de... D. Farandou, président du Vélo Club Mazérois

RETROUVEZ DANS CHAQUE NUMÉRO DE MAZÈRES LISONS LE PORTRAIT D'UN ACTEUR DE LA VIE DE NOTRE VILLAGE



Denis Farandou.

*N'est pas Président qui veut...*

*Pour Denis Farandou, tout roule... Voilà un président heureux, souriant, attentif et incisif comme un changement de braquet. Un club qui tourne, des adhérents passionnés, à Mazères, en vélo, on en connaît un rayon...*

> **Mazères Lisons** : Un Vélo Club à Mazères... à quand remonte sa création ?

> **Denis Farandou** : C'est en 2003 qu'André Portary créait le Vélo Club Mazérois ; vice-président, dès sa création j'ai accepté d'endosser le maillot de président en 2005. Voilà pour l'histoire ;

mais il est important de noter que de 6 adhérents à la création du club nous comptons aujourd'hui près de 29 membres actifs, impliqués et dynamiques.

> **ML** : Quel est le profil des adhérents de votre club ? Des débutants, des pros, des connaisseurs ?

> **DF** : Avant tout des passionnés. Les débutants qui nous ont rejoints en 2003 sont maintenant de vrais pros. C'est ainsi que le bonheur de se retrouver ensemble crée de l'envie et de la passion, bien loin de la performance et du chrono. Nous comptons peu de débutants, c'est vrai, mais nous accueillons tous ceux qui veulent nous rejoindre pour vivre à nos côtés leur envie de rouler.

> **ML** : Des pros au VCM ? Ce qui signifie courses et compétitions ?

> **DF** : Des pros amateurs bien sûr, mais hyper motivés. Le Vélo Club Mazérois inscrit ses adhérents dans les épreuves locales en France ou en Espagne, comme par exemple le grand rendez-vous annuel de la Kebranta. Nous représentons Mazères-Lezons à l'extérieur et notre club se situe aujourd'hui dans la bonne moyenne des clubs amateurs locaux.

> **ML** : Comment se passe une sortie du VCM ?

> **DF** : Le dimanche matin rendez-vous sur le parking du Leclerc, nous partons pour quatre heures de route, ce qui représente près de 100 kilomètres entre plaines et coteaux. Notre groupe se retrouve au complet avec un noyau certain de près de vingt fous du guidon à chaque sortie.

> **ML** : Quel est le souhait du président du Vélo Club Mazérois ?

> **DF** : Je veux absolument maintenir l'esprit de partage et d'amitié qui règne au sein de notre club ; un club qui est une famille, avant tout. Ce que je souhaite ? Préserver la fidélité et l'attachement de nos membres à notre passion commune du vélo.



La passion du vélo.



## > Souvenir du 8 mai 1945



*Hommage aux Mazérois morts pour la France.*

Le Conseil municipal et les Mazérois ont assisté à la cérémonie du 8 mai, pour se souvenir et se recueillir devant le Monument aux Morts. Toute l'assistance s'est retrouvée ensuite à la mairie où elle était conviée pour partager le verre de l'amitié, dans la salle du Conseil municipal tout juste rénovée et particulièrement accueillante.

## > Le Centre social attend son agrément...

Le Centre social est dans l'attente de la validation officielle, par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de son contrat de projet 2009-2012. En effet, pour le renouvellement de son agrément et par conséquent de son financement, la CAF a conditionné sa réponse positive à son exigence de voir enfin le Centre social prendre les orientations à vocation sociale qu'il en attendait depuis de nombreuses années.

Grâce à de nouveaux axes de développement définis par le nouveau Conseil d'administration pour la période de référence, la validation définitive devrait être rendue prochainement, après examen du dossier en commission nationale de contrôle.

Les propositions de création d'un secteur « Petite enfance 3-6 ans » ainsi qu'un service Économie Sociale et Familiale (ESF) ont convaincu les partenaires financeurs de prendre en compte ces actions et de favoriser leur concrétisation dans les trois années à venir.

Reste au Centre social de lancer simultanément deux études : la création du service ESF, et une prospective sur la faisabilité financière pour la création d'un Accueil-loisirs des 3-6 ans.

## > 106 printemps pour Madame Latapie !

Particulièrement en forme en cette journée d'anniversaire du 10 mars, notre centenaire scrute attentivement tous ceux qui se pressent dans sa chambre, mais sans étonnement, comme si tout cela était attendu. Oui, les bouquets de fleurs lui ont beaucoup plu, et elle l'a dit. Puis Monsieur Marque, Directeur de la Maison de retraite Saint-Léon, a invité tout le monde à partager un goûter, sur la terrasse, face aux Pyrénées... Bon anniversaire Madame Latapie !



*Mme Latapie aime les fleurs.*

## > Démolition de la maison « Durancet »

Les Mazérois la connaissent bien, cette maison à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue de la République. Que de difficultés pour se croiser, surtout avec les bus dans la rue de la République... La démolition prochaine de

ce bâtiment rendra l'espace et la sécurité nécessaires à une meilleure circulation. Un parking « provisoire » offrira quelques places de stationnement, le temps d'achever une réflexion déjà bien engagée pour un nouvel aménagement de la circulation.



*À gauche du bus : la maison à démolir.*

## > Promenades en cascades

Avec le printemps, les promeneurs ont plaisir à se balader dans la saligue. Ils peuvent y redécouvrir une nature tout fraîchement entretenue, nettoyée et débarrassée des débris abandonnés ça et là...

Désormais on peut courir sur les sentiers et jouer dans les clairières, admirer les cascades tumultueuses, l'échelle à poissons construite cet hiver, deux ou trois « repères » le long du gave pour les pêcheurs solitaires. Redécouvrez ces balades si simples et si paisibles. Et pour maintenir le plaisir de la promenade pour tous, n'oubliez pas d'emporter chez vous papiers ou déchets !



*En médaillon : Jean-Marc Lacrampe est attentif à l'entretien des promenades du gave.*

## Infos pratiques...

### > Balayage des rues

Quatre fois par an, un grand balayage de toutes les rues du village est opéré par une « Balayeuse ».

Le premier jour est consacré à la partie sud de la commune (entre les coteaux et la départementale) et le 2<sup>e</sup> jour à la partie nord (entre la départementale et le gave).

Attention : pendant ces journées de balayage, veillez à ne pas stationner sur la chaussée et les trottoirs pour faciliter le passage de la « Balayeuse » !

Prochaines dates de balayage à noter sur votre calendrier « Mazères Lisons » :

- lundi 21 et mardi 22 juin
- mardi 29 et mercredi 30 septembre
- lundi 14 et mardi 15 décembre

### > Tri sélectif

Notez aussi les dates suivantes dans votre calendrier « Mazères Lisons » : du 25 au 27 mai de 10 h à 18 h, vous pourrez retirer vos sacs jaunes auprès du bus de la CDA-PP. Il sera garé sur le parking du supermarché Leclerc, côté rocade (merci à la direction du magasin pour son accueil).

## > Zoom... Le CMP du Château de Mazères...

### > Le Château de Mazères : un acteur majeur de la vie éducative

La force d'un système éducatif réside dans sa capacité à offrir une réponse adaptée à tous nos enfants en tenant compte de leurs difficultés. Le Centre Médico-Psychologique du Château de

Mazères, géré par l'Œuvre pour la Protection de l'Enfance, a pour mission de construire une réponse pédagogique, éducative et thérapeutique aux besoins individuels d'enfants présentant une déficience légère ou moyenne.

Il accueille aujourd'hui une soixantaine de garçons et filles, âgés de 6 à 14 ans.

Comme à chaque printemps, l'actualité de l'établissement est riche. En effet, nous vous invitons à aller à la rencontre

des enfants et de leur personnel éducatif à l'occasion des traditionnels vide-greniers (17 mai) et kermesse (20 juin) qui sont toujours d'intenses moments de convivialité et de partage.

Vous pourrez également y découvrir le nouveau pôle thérapeutique de l'établissement dont l'inauguration est imminente.



*Offrir à tous les enfants une réponse adaptée.*



## > Lutter contre les inondations

Dans le dernier Mazères Lisons, nous faisons le point sur le dossier relatif aux risques d'inondations et annonçons une réunion publique d'information pour le 5 mars. À notre grand regret et pour des raisons assurément indépendantes de notre volonté, cette réunion a dû être annulée au dernier moment (cf. la note d'information de la mairie distribuée à tous les habitants le 4 mars), et reportée à une autre date que nous souhaitons avant l'été.

À la suite de ce contretemps, nous avons saisi le président du Conseil général pour lui rappeler sa responsabilité pénale en cas de crue du gave et de mise en péril des personnes et des biens. Compte tenu des très longs délais nécessaires à l'aboutissement des études en cours et de leur validation par les services de l'État, nous avons plaidé pour la réalisation immédiate d'un « surcreusement » ou « entonnement » à proximité du pont sec de la rocade, prévu également dans les dispositifs de protection.

Par ailleurs, afin de limiter les risques de débordement du Canal du Moulin en cas de très fortes pluies, la commune a demandé au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de prévoir dans les prochains mois le curage et le nettoyage de ce canal qui borde le lotissement Prosper Loustau. Le SIVU (Narcastet, Rontignon, Uzès et Mazères) de régulation des cours d'eau est en train de lancer la procédure de consultation d'un bureau d'études en vue de

constituer le dossier d'intérêt général, procédure obligatoire pour obtenir le financement des travaux, les aides financières et l'information des riverains propriétaires (enquête publique).

Éric CAZABAT



## > Le renouveau de l'Amicale Laïque ?

Début 2009, le bureau de cette association très ancrée dans la vie de la commune a décidé de se retirer. Pour lui donner une chance de se perpétuer, la Commission Sports et le tout nouvel OMS né le 30 janvier, ont pris l'initiative d'organiser une première table ronde avec des adhérents de l'Amicale Laïque, le 8 avril, afin de convaincre des volontaires d'en assurer la relève.

D'autres rencontres devraient permettre, nous l'espérons, d'aboutir à la renaissance de l'association. Que les adhérents qui tiennent à sa survie n'hésitent pas à se manifester !

Laurent JOUANLONG



## > La révision du PLU est enfin sur les rails

La commune a été contrainte d'attendre de longs mois que la Communauté d'Agglomération de Pau avance dans sa réorganisation interne pour engager enfin la révision du PLU, mais la mise en œuvre est enfin amorcée.

Cette démarche consiste non seulement à refonder les documents d'urbanisme, mais aussi à doter notre collectivité des outils nécessaires à la maîtrise de son développement : urbanisation intégrant le futur centre bourg, diversification du logement, préservation du cadre de vie, valorisation des nouveaux modes de déplacements (voies piétonnes, cyclables...), etc...

La procédure comporte quatre phases :

- 1- élaboration du diagnostic et de l'état des lieux,
- 2- rédaction du Plan d'Aménagement et de

Développement Durable (feuille de route du PLU), 3- élaboration du Règlement et du Zonage, 4- concertation des différents services associés et approbation du PLU.

Un Comité de Pilotage et de Suivi est en cours d'installation, et les présentations publiques seront programmées en fin de phase 2 et en phase 3. L'enquête publique sera réalisée lors de la dernière phase, prévue pour fin 2010.

Francis LANDES



## > A noste, que parlam biarnès

Les Calandretas sont des écoles occitanes à statut associatif, gratuites, privées sous contrat avec l'État (enseignants rémunérés et programmes agréés par l'Éducation nationale). Celle de Pau souhaite ouvrir une classe au sud de l'agglomération, et a pressenti la commune de Mazères-Lezons.

Favorable au développement et à la transmission de la culture et de la langue béarnaise, et disposant d'un local communal vacant(\*), la municipalité a étudié avec intérêt cette opportunité de doter Mazères-Lezons d'une image culturelle appuyée sur son identité béarnaise, par l'accueil d'une institution à fort dynamisme et forte capacité d'animation.

Une réunion avec les représentants de la Fédération départementale a été organisée, à laquelle ont été conviés les acteurs socio-éducatifs (écoles, crèche, bibliothèque, centre social et activités de culture béarnaise) ainsi que les habitants des logements communaux situés place Mendes-France (cf. *La République* du 5 avril 2009). Le Conseil municipal a par la suite délibéré et voté en faveur de la mise à disposition de ce local.

Sous réserve de l'accord de l'Inspection d'Académie, la nouvelle classe accueillera les petits « Calandrins » à la rentrée 2009.

(\* ) Au rez-de-chaussée des bâtiments communaux de la rue Jules Ferry, entre la Bibliothèque et La Poste).

Monique SEMAVOINE

## Infos pratiques...

- > Taille des haies
- C'est le printemps et la nature prend tout son essor.
- Attention, les haies poussent aussi et parfois débordent chez le voisin ou dans la rue :
- les règles de bon voisinage mais aussi de sécurité nous imposent de tailler vite ce qui dépasse de chez soi, qui gêne la visibilité ou le cheminement des piétons comme des voitures.



La construction de la rocade a aggravé les risques d'inondation.

## > Chez nous... Per noste...

### > Agenda

- **Vendredi 15 mai à 18h30** : Cérémonie de Citoyenneté à la mairie de Mazères-Lezons, pour les jeunes qui atteignent la majorité en 2009
- **Samedi 16 mai à 20h30** : Chorale « Amabile » à l'église de Mazères-Lezons
- **Dimanche 17 mai** : vide-grenier organisé par le C.M.P. « Le Château », au Château de Mazères
- **du 22 au 24 mai** : Gala annuel de patins à roulettes, à la salle des sports
- **du 25 mai au 27 mai de 10h à 18h** : distribution des sacs jaunes pour le tri sélectif, sur le parking du Centre Leclerc
- **du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin** : tournoi de football inter-quartiers, au stade municipal
- **Dimanche 7 juin : Élections Européennes** 
- **Samedi 20 juin** : kermesse organisée par le C.M.P. « Le Château »
- **Samedi 27 juin** : fête des écoles publiques, rue Jules Ferry
- **Dimanche 5 juillet** : vide-grenier organisé par le Centre social, à la salle des sports

### > Le carnet

**NAISSANCES** : Paul Jean-Pierre Victor SARTELET-VIGNAU  
**MARIAGES** : Francis LABONNE et Jacqueline TORNE.  
**DÉCÈS** : Malvina CLABE veuve BRITIS-BETBEDER, Jean Christian André GUITARD, François CERRAMON, Anna Armandine LARRIEU veuve SALINAS, Paulette BOURIANES veuve Loubère, Bernadette CHARLIER épouse HUBERT, Anna PEDEUBOY veuve LAGRABETTE.

### > Mémento

**Samu** : 15  
**Pompiers** : 18  
**Police secours** : 17  
**Médecins** : Dr Rodero, Dr Jobert ☎ 05 59 06 52 02  
**Chirurgien dentiste** : Dr Cachelet ☎ 05 59 06 51 29  
**Pharmacie Beth-Ceü** : ☎ 05 59 06 54 05  
**Maison de retraite Saint-Léon** : Vallée Heureuse ☎ 05 59 06 13 22  
**Maintien à domicile des Personnes âgées** : 22 rue du Fer à Cheval ☎ 05 59 06 66 94  
**Taxi Pour Tous** : Éric Pédarrieu ☎ 05 59 33 26 57   
**Edf (sécurité dépannage)** : ☎ 0 810 333 364  
**Gdf (sécurité dépannage)** : ☎ 0 810 433 065  
**Bureau de Poste** : ☎ 05 59 06 68 60 (fermé mercredi ap-midi, samedi ap-midi)

**Presbytère** : ☎ 05 59 06 64 77  
**Centre social** : ☎ 05 59 06 68 70  
**Crèche municipale** : ☎ 05 59 06 11 13  
**École maternelle** : ☎ 05 59 06 60 55  
**École primaire** : ☎ 05 59 06 51 23  
**Bibliothèque municipale** : ☎ 05 59 06 80 54  
**Mairie de Mazères-Lezons** : 30 avenue du Général de Gaulle 64110 ☎ 05 59 06 56 61 (fermé mardi ap-midi et jeudi ap-midi)  
**Permanence premier samedi du mois** : de 10 h à 12 h  
**Courriel** : mairie@mazeres-lezons.fr  
**Site internet** : [www.mazeres-lezons.fr](http://www.mazeres-lezons.fr)  
**Téléphone d'urgence mairie** : 05 59 06 33 88 (ou n° mairie 05 59 06 56 61 qui sera transféré).

- Mairie de Mazères-Lezons - 30, avenue du Gal de Gaulle 64110 Mazères-Lezons
- Directrice de la publication : Monique SEMAVOINE
- Directrice de la rédaction : Nicole le DIEU de VILLE
- Crédits photos : Perrine RIMAJOU, J.-P. LAPLACE, CMP Le Château
- Réalisation, impression : Art'Cool - Imprimerie Duval Avenue du Corps-Francis Pommiès 23, za du Plateau - 64320 Bizanos
- dépôt légal à parution



Papier recyclé